



REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU LUNDI 3/12/2007

Présents : CAZAUX André, COUZINET Virginia, DELALANDE Jacqueline, DELEMOTTE Alain, LEDROUMAGUET Arnaud, LEMORT Christine, MALAUSSE Pierre, MATHIEU Gilbert, MEDINA Guy, MICELI René, QUINTANILLA Marc, RAVAUD André, REGNIER Philippe

Excusés : ARZOINE David, BOTTACHIARI Raymond, BELMONTE François, CHARLES André, ROBERT Alain, DELEMOTTE Childéric, GOUIRAND Jean Pierre, MACCIO Serge.
Invité : SILMAN Daniel.

Ouverture de la réunion à 18h45 - Président de séance : REGNIER Philippe.
Secrétaire : DELEMOTTE Alain.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Présentation du dernier compte rendu de C.D. du 12/11/2007**
- 2 / Réorganisation de l'organigramme et des commissions du club.**
- 3/ Questions diverses.**

Ouverture de la séance à 19h

A/Préambule.

Le secrétaire général DELEMOTTE Alain présente les excuses du président M. ARZOINE David absent pour raison de santé et souhaite la bienvenue au C.D. des nouveaux membres.

Il présente également la démission de M.DELEMOTTE Childéric qui est officiellement salarié du club en contrat d'apprentissage validé par la direction départementale du travail et de l'emploi en date du 16/11/2007 prise d'effet au 1/11/2007.

Démission acceptée par le C.D.

Il propose d'envoyer par mail chaque compte rendu des C.D. à tous les membres du comité afin que chacun puisse apporter ses remarques en cas d'omission ou mauvaise interprétation avant de faire valider par le président de séance et lui-même le compte rendu définitif.

Lecture sera faite de ce compte rendu lors des réunions suivantes.

1/ Lecture du précédent compte rendu du C.D.en date du12/11/2007

M. MEDINA Guy fait la lecture de ce compte rendu.

M. MATTIEU Gilbert fait remarquer que suivant nos statuts les pouvoirs ne sont pas spécifiés lors des votes en C.D. et note l'invalidité des décisions prises.

Le secrétaire général M. DELEMOTTE Alain précise que cette intervention aurait du être déposée lors de la précédente réunion et propose d'en débattre immédiatement malgré le nombre d'absent à notre réunion.

Décision est prise sur intervention de M.MEDINA Guy d'en reparler à l'ordre du jour de la prochaine réunion de C.D.

Parole est donnée à M. REGNIER Philippe président de séance pour la présentation de son travail préparatif à la nouvelle organisation des commissions et du nouvel organigramme.

2/ Nouvelle organisation des commissions

Quatre grandes commissions sont proposées.

- _ Travaux et entretien
- _ Animations et loisirs
- _ Sponsoring et litiges
- _ Direction et commission sportive

M. REGNIER Philippe présente l'action à mener dans chacune des commissions en intégrant l'ensemble des anciennes commissions.

Concernant la commission travaux et entretien M. MATTIEU Gilbert préconise la mise à disposition d'un cahier ou chaque membre du C.D. apportera ses remarques afin qu'un réel suivi des travaux soit réaliser.

Proposition acceptée par tous les membres du C.D.

La nouvelle organisation proposée par M. REGNIER Philippe est accepté par le C.D. à l'unanimité.

Le C.D. constitue ensuite les nouvelles commissions.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Responsable M.GOUIRAND Jean Pierre

Membres : RAVAUD André / MICELI René/ CAZAUX André / MATTIEU Gilbert / CHARLES André

ANIMATIONS ET LOISIRS

Responsable LEDROUMAGUET Arnaud

Membres : BELMONTE François / LEMORT Christine / DELALANDE Jacqueline

LITIGES ET SPONSORING

Responsable REGNIER Philippe

Membres : ROBERT Alain / MALAUSSE Pierre

DIRECTION SPORTIVE

Directeur sportif MEDINA Guy

Membres : DELEMOTTE Alain / CAZAUX André/ LEMORT Christine

3/ Questions diverses

* M. ROBERT Alain ne renouvelant pas sa candidature au poste de censeur aux comptes, M. MALAUSSE Pierre se propose.

Le C.D. accepte sa candidature à l'unanimité.

Le secrétaire général M. DELEMOTTE Alain et M. MATTIEU Gilbert rappellent que l'action du censeur aux comptes consiste à contrôler la bonne transcription des écritures comptables et de trésorerie sans en faire analyse qui est du ressort d'un commissaire aux comptes devant être hors association. Ce dernier n'est pas obligatoire dans notre association.

Le censeur aux comptes peut donc faire partie du C.D.

* M. CAZAUX André demande à ce que le tableau des défis soit plus vivant et que chaque joueur puisse défier qui il souhaite en prenant ainsi sa place dans le tableau qui sera initialement établi par classement.

Proposition acceptée par le C.D.

* M. QUINTANILLA Marc signale quelques incidents pendant la période d'essai permettant de réserver deux heures en double sur les courts 3 et 4 les matins le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il demande l'annulation de cette réglementation.

M. REGNIER Philippe, en tant que responsable de la commission des litiges, précise qu'il s'est chargé et qu'il se chargera de faire comprendre aux adhérent ne respectant pas la règle de les remettre dans le droit chemin après explications.

Par 8 votes sur 13 votants cette solution à l'essai est annulée.

M. REGNIER Philippe et M. DELEMOTTE Alain rappellent que cet essai avait été mis en place suite aux querelles importantes de la situation antérieure.

Il faudra donc trouver une autre méthode pour résoudre au mieux le problème des doubles très prochainement d'autant plus que le nombre de joueurs augmente.

* Le secrétaire général signale après intervention de M. RAVAUD André que deux adhérents souhaitent le remboursement de leur cotisation après déménagement.

Le C.D. décide à l'unanimité le remboursement au prorata avec prise d'effet au 1/12/2007 ceci hors licence.

* La séance est levée, avant le pot de l'amitié, à 20h 45

Le président de séance
M. REGNIER Philippe

Le secrétaire général
M. DELEMOTTE Alain